Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 019-211911300-20261016-DCM2026087-DE

Commune de LIGINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **16 octobre 2026** à 20h00 selon convocation en date du 12 octobre 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL – Mmes MINARD – BARRAUD – M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON – OULD SAÏD - Mrs FAVRE – BOUILHAC – Mme VIGNAL- Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M TRONCHE
M VALADE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes PINSON et OULD SAÏD

Délibération N°2026-087 : Acquisition de matériel pour la cuisine de la Marpa et demande de Subvention

Monsieur le Maire présente le projet relatif à l'acquisition de matériels pour la cuisine de la Marpa : 1 fourneau 4 plaques électriques, 1 four à convection, 1 réfrigérateur congélateur et un sèche-linge.

Le montant de cette acquisition s'élève à 6 288,32 € HT soit 7 545,98 € TTC.

Il propose aux membres de l'Assemblée

- D'approuver ce projet
- De solliciter l'octroi d'une subvention au titre du soutien départemental accordé pour 2026,

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le projet relatif à l'acquisition de matériels pour la cuisine de la Marpa pour 6 288,32 € H.T.
- Arrêtent le plan de financement de l'opération comme suit :

Soutien départemental accordé pour l'année 2026 (25%)	1 572,08 € H.T
Fonds propre	4 716,24 € H.T
TOTAL de l'opération	6 288,32 € H.T

- Sollicitent l'attribution de l'aide susceptible d'être accordée par Monsieur le Président du Conseil départemental de la Corrèze
- Désignent Monsieur le Maire comme personne responsable de l'opération et l'autorisent à signer tous les actes à intervenir afin de mener à bien la réalisation de celle-ci

Membres	15
Présents	13
Représentés	1
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 16 octobre 2026.
Au registre sont les signatures

